



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART IMPORTANTE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de deux tiers des salariés du champ de l'OMPL travaillent à temps complet.



STABILITÉ DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel évolue peu sur la période.



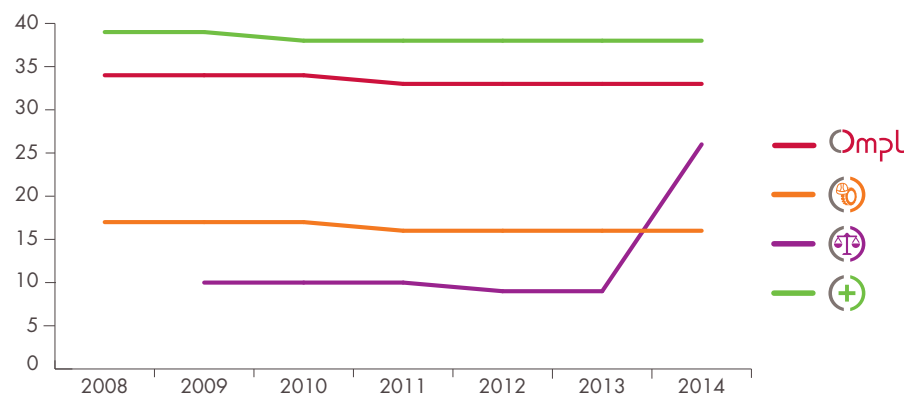
FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes.

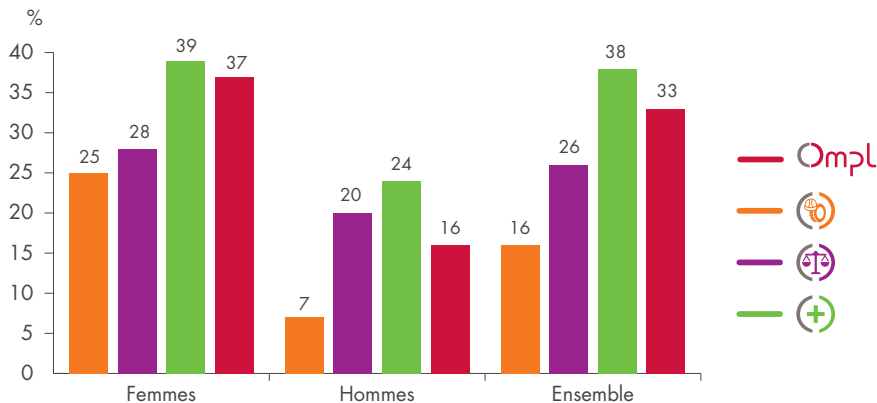
Répartition des salariés par durée du temps de travail

Durée du temps de travail				Ompl
Temps complet	84,33 %	73,62 %	62,32 %	66,92 %
Temps partiel	15,67 %	26,38 %	37,68 %	33,08 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de salariés à temps partiel



Taux de salariés à temps partiel par genre



Secteur cadre de vie-technique

Secteur juridique

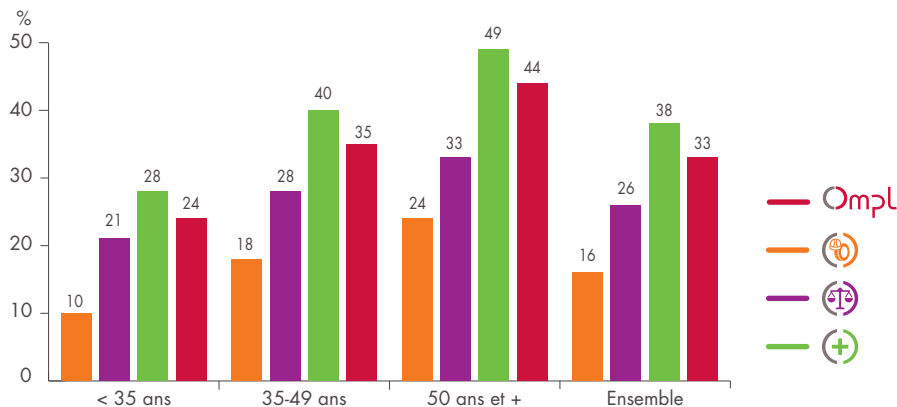
Secteur santé



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans le champ de l'OMPL, le travail à temps partiel concerne plus d'un tiers des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 20 points à celui des salariés de moins de 35 ans.

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge



OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers. Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.

Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale

Catégories sociales	CDD (Clé)	CDI (Scales)	+ (+)	Ompl
Cadres	12,81 %	19,86 %	43,44 %	32,49 %
Professions intermédiaires	10,40 %	17,80 %	31,33 %	26,94 %
Employés	27,43 %	24,95 %	36,11 %	33,20 %
Ouvriers	19,27 %	55,55 %	66,78 %	60,34 %
Ensemble	15,67 %	26,38 %	37,68 %	33,08 %



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de CDD au sein du champ de l'OMPL varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour la Bourgogne-Franche-Comté (37,31 %) et il est minimal pour les DOM (23,85 %).

Part de salariés à temps partiel par région

Régions	CDD (Clé)	CDI (Scales)	+ (+)	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	17,65 %	31,65 %	42,15 %	36,89 %
Bourgogne-Franche-Comté	16,36 %	31,10 %	40,63 %	37,31 %
Bretagne	17,21 %	25,34 %	38,70 %	34,05 %
Centre-Val de Loire	15,53 %	23,14 %	34,85 %	31,62 %
Corse	12,45 %	27 %	30,36 %	28,33 %
DOM	11,84 %	17,27 %	25,61 %	23,85 %
Grand Est	15,61 %	27,21 %	40,29 %	36,59 %
Hauts-de-France	14,09 %	28,17 %	40,69 %	36,41 %
Île-de-France	12,33 %	21,28 %	32,52 %	26 %
Normandie	14,45 %	29,39 %	38,10 %	34,57 %
Nouvelle-Aquitaine	15,42 %	31,37 %	36,12 %	32,93 %
Occitanie	18,85 %	31,61 %	39,52 %	36,35 %
Pays de la Loire	18,11 %	29,97 %	39,63 %	35,16 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18,25 %	29,94 %	37 %	34,23 %
Ensemble	15,67 %	26,38 %	37,68 %	33,08 %